

**... de Besançon à Agrigente avec le moine Saint Gerland  
du 25 septembre au 02 octobre 2024**



**À Agrigente en Sicile, l'an 1100,  
saint Gerland, évêque, originaire de Besançon,  
réorganisa son Église, libérée de l'occupation des Sarrasins**

## 1<sup>er</sup> jour, mercredi 25 septembre 2024 : GENEVE - PALERME

---

Départ pour l'aéroport de Genève pour assister aux formalités d'enregistrement. Envol à 11H40 destination de Palerme avec escale à Rome sur vols de ITA Airways. Transfert en autocar. Installation à l'hôtel.

## 2<sup>ème</sup> jour, jeudi 26 septembre 2024 : PALERME – MONREALE – MONTEPELLEGRINO

---

Journée consacrée à la découverte de Palerme. Visite de «La Martorana ou Santa Maria dell'Ammiraglio», église de rite greco-orthodoxe, puis de la «*Cathédrale Madonna Assunta*», dédiée à la Vierge de l'Assomption. Déplacement vers *Monreale* sur les hauteurs de Palerme. Visite de la *Cathédrale de Guillaume II* dont les parois sont entièrement décorées de mosaïques sur fond d'or des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Déjeuner. Visite des *Catacombes du couvent des Capucins*. Déplacement vers le *Montepellegrino*, la montagne sacrée des palermitains. Célébration de la messe à Palerme au Sanctuaire de Sainte Rosalie. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

## 3<sup>ème</sup> jour, vendredi 27 septembre 2024 : SÉGESTE – ERICE

---

Route vers *Ségeste*, antique cité près du golfe de Castellamare, Continuation en direction de la pointe plus à l'ouest de la Sicile pour une belle ballade à *Erice*, petite ville médiévale, perchée sur le mont Éryx qui domine la mer, les Îles Égades et Trapani. Visite de l'église principale. Déjeuner dans un restaurant en cours de route. Célébration de la messe à Erice à l'église Sant'Alberto en début d'après midi. Continuation vers la région d'Agrigente, installation à l'hôtel, dîner et nuit.

## 4<sup>ème</sup> jour, samedi 28 septembre 2024 : AGRIGENTE - PIAZZA ARMERINA

---

Vsité du parc archéologique de la ***Vallée des Temples de Agrigente***.

Déjeuner.

Messe et temps fort en la cathédrale d'AGRIGENTE construite par SAINT GERLAND, moine de l'Abbaye Saint-Paul de BESANCON.

Déplacement vers ***Piazza Armerina et visite de la Villa romaine du Casale*** de la fin du III<sup>e</sup> Continuation vers la région de Syracuse, arrivée et installation à l'hôtel dîner et nuit.

## 5<sup>ème</sup> jour, dimanche 29 septembre 2024 : NOTO - SYRACUSE

---

Après le petit déjeuner, début des visites avec ***Noto*** : *l'une des villes baroques plus belles de l'île*.

**Déjeuner.** Continuation avec ***Syracuse*** antique colonie grecque, patrie du grand Archimède.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Célébration de la messe à Noto à la Cathédrale de Saint Nicolas et rencontre avec Don Robert.

## 6<sup>ème</sup> jour, lundi 30 septembre 2024 : LE VOLCAN ETNA – TAORMINE

---

Départ pour l'***Etna, le volcan actif le plus haut d'Europe***. Montée en car jusqu'à 1.800 m et à cette altitude visite des cratères éteints des Monts Silvestri. **Temps de marche et célébration de la messe en plein air.** **Déjeuner.** Dans l'après-midi route vers ***Taormine***. Temps libre pour découvrir le *théâtre gréco-romain*. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

## 7<sup>ème</sup> jour, mardi 01 octobre 2024 : MESSINE – CEFALU

---

Départ pour MESSINE et visite del duomo, de son horloge et du musée. Célébration de la messe.

Déjeuner.Route vers Cefalu. Installation à l'hôtel dans la région de Palerme, nuit.

## 8<sup>ème</sup> jour, mercredi 02 octobre 2024 : CEFALU - PALERME – GENEVE

---

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite de Cefalù, pittoresque ville médiévale en bord de mer. Découverte du Transfert en autocar vers l'aéroport de Palerme. Assistance aux formalités d'enregistrement. Embarquement pour le retour avec les vols ITA Airways

Décollage de Palerme à 12h00 et arrivée à Rome à 13h10, puis décollage de Rome à 16h45 et arrivée à Genève à 18h15.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

8 JOURS / 7 NUITS

Chambre individuelle : 200 € (sur demande )

40 places disponibles : 2010 €  
Prix susceptible de varier en fonction des taxes aériennes

Acompte de 603 € à l'inscription  
Solde avant le 25/08/2024  
**Date limite d'inscription 14/06/2024**

Accompagnement : Christine CHORVAT

Papiers : Passeport validité 6 mois et 1 jour après le retour soit le 03/04/2025

Photocopie à fournir à l'inscription

Visa du pays à l'aéroport

### Ce prix comprend :

Le pré et post acheminement aux différents aéroports le transport aérien Genève / Rome / Palerme aller/retour sur vols ITA Airways. Les horaires indiqués dans le programme sont connus à ce jour le 15 décembre 2023 et en conséquence, ils sont sous réserve de modifications ultérieures par la compagnie aérienne.

- Les taxes d'aéroports « révisables au jour de l'émission de billets ».
- Une franchise de bagages de 20 kg par personne.
- Le logement sur la base d'une chambre double : dans la région en hôtels 4 étoiles (norme locales), comme indiqués dans le programme ou similaires.
- La pension complète comme indiquée dans le programme : du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 inclus.
- Le transport en autocar climatisé selon le programme.
- L'assistance d'un guide-accompagnateur francophone pendant le pèlerinage.
- L'assurances multirisques auprès d'Assurever comprenant : la couverture accident, rapatriement, annulation.
- Les excursions et les entrées aux sites archéologiques et aux musées, comme indiqués dans le programme.
- L'I.V.A. (la T.V.A. italienne).
- Les taxes de séjour pour les hôtels.
- Un sac de voyages (comprenant un guide de la destination, un foulard, et 2 étiquettes bagages).
- La garantie totale APS.

### Ce prix ne comprend pas :

Les autres boissons et les autres repas, les dépenses personnelles.

Les répercussions des éventuelles hausses des prix induites par le cours du pétrole et/ou du dollar et/ou taxe d'aéroport.

Toutes les dépenses à caractère personnel.  
Les dons et quettes des messes.

### INSCRIPTION :

Aucune réservation ne peut être retenue par téléphone, l'inscription au pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte (30% du coût global).

Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse. Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

Le solde du pèlerinage est à verser trente jours avant le départ. Toute inscription faite moins de trente jours avant un départ doit être réglée intégralement.

Une réunion d'information avant le départ vous sera proposée, et le courrier de départ vous sera remis avec une check-list vous sera proposée lors de notre réunion, les consignes de départ vous seront envoyées par mail. Si vous préférez un envoi postal merci de joindre des timbres.

TARIFS : Les tarifs établis en juillet pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir (tarifs aériens, coût des services, variations des taux de change de certaines monnaies entraînant un hébergement supplémentaire).

Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit : -D'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (Les sommes avancées seront remboursées)

-D'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus.

### CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par une lettre recommandée. A plus de 60 jours avant le départ : 250€ de frais + le coût de l'assurance. Entre 60 et 31 jours avant le jour du départ : 40% + le coût de l'assurance. Entre 30 jours avant le jour du départ : 100 % + le coût de l'assurance. La garantie annulation peut être déclenchée pour des raisons recevables. La franchise diffère selon le cas d'annulation.

### ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT :

La brochure multirisque premium est disponible sur demande au Service des Pèlerinages.

### RESPONSABILITES :

**Du service des Pèlerinages :** ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que les tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge de pèlerin.

**Du Pèlerin :** Il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : vaccinations demandées, validité du passeport.

Tout voyage interrompu ou écourté du fait du participant ne peut donner lieu à remboursement. Toutes les mesures sanitaires seront prises pour un bon déroulement de pèlerinage, mais déjà vous pouvez prévoir l'obligation d'une vaccination complète. Nous vous tiendrons informé le moment venu des procédures concernant les autres formalités à faire selon l'évolution de la pandémie.